La lutte contre les discriminations au coeur des futurs contrats de ville

23/09/2015 à 18h52

Les nouveaux contrats de ville font de la prévention et la lutte contre les discriminations des chantiers prioritaires. Après le CGET, le CR-DSU et le RECI publient des documents pour venir en aide aux professionnels.



Les traditionnelles actions de cohésion sociale, de renouvellement urbain ou de développement économique devront désormais être traitées à l'aune de l'égalité femme/homme, de la lutte contre les discriminations. C'est l'une des nouveautés des contrats de ville nouvelle génération. Si bien que, aux dires de Raphaël Le Méhauté, commissaire délégué à l'égalité des territoires en charge de la politique de la ville, « l'Etat n'a jamais débloqué autant d'argent qu'aujourd'hui sur ces différents enjeux transversaux » Un cadre de référence a été diffusé en 2014 par le CGET.

(…) La Gazette des Communes